

EDITORIAL

INTERCOMMUNALITÉ : LE DÉNOUEMENT ?

Il y a vingt ans, les premières intercommunalités voyaient le jour. Elles devaient permettre des économies d'échelle et des investissements structurants qu'individuellement les communes ne peuvent assumer. Mais dans son rôle d'arbitre, l'État a manifestement failli en actant sur notre canton deux intercommunalités qui laissaient quatre communes isolées. Nous payons encore aujourd'hui ce manquement à l'esprit de la loi.

La réforme en cours peut permettre de réparer ces errements. Gramat s'était positionné pour une grande intercommunalité regroupant les sept cantons du nord du département. Une majorité de communes s'est prononcée contre. Dont acte.

Nous avons alors proposé à moindre échelle une fusion avec Souillac et Payrac qui permettait de retrouver Rocamadour. Même refus de la commission départementale de coopération intercommunale.

Aujourd'hui le projet avec Padirac et deux ou trois communes nous est à nouveau présenté. Nous y avons toujours opposé une fin de non-recevoir :

- ce périmètre dit de proximité n'a pas de pertinence géographique complète, Rocamadour en étant exclu ;

- sa pertinence démographique est insuffisante ; les communes qui l'auraient acté regroupent moins de 4 000 habitants ;

- enfin sa pertinence économique est dérisoire et ne permet pas d'investissements de développement. De plus la commune de Gramat apporterait la majorité des ressources avec une représentativité "outrageusement basse" au sein de la gouvernance. La solidarité a ses limites.

Dans un esprit visionnaire et puisque certains nous désignent comme la capitale du Causse, nous proposons d'élargir le périmètre au Causse

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Compte rendu des conseils municipaux
Page 4 :	Compte rendu des conseils municipaux - Recensement
Page 5 :	AG natation - Raid 4L trophy
Page 6 :	ALSH
Page 7 :	ADMR : le réseau du service à la personne ... - RAM
Page 8 :	Détention d'équidés - Consignes de tri
Page 9 :	Préserveons la nature - Nettoyage d'automne
Page 10 :	Etat civil - Calendrier des manifestations
Page 11 :	Médiathèque : bilan positif
Page 12 :	Combattants 14-18
Page 13 :	Liste des mobilisés survivants
Page 14 :	L'année s'achève au collège La Garenne
Page 15 :	Sainte-Hélène
Page 16 :	Activités
Page 17 :	La JSJ Rugby
Page 18 :	Les caminols gramatois
Page 19 :	Club de la gaieté
Page 20 :	Repas des aînés

central. Nous rejoignons ainsi les vœux du Sénateur et du Député, même si les précédents projets conservent notre faveur.

En aucun cas nous ne souscrivons, pour les raisons précitées, à une intercommunalité d'un potentiel inférieur. Nous avons fait beaucoup de concessions en abandonnant pour partie nos intimes convictions. À nos éventuels partenaires de faire une partie du chemin pour venir vers nous.

Nous avons en effet d'autres ambitions pour notre bassin de vie qu'une intercommunalité étriquée, ingérable et sans avenir.

Voilà le souhait que j'émetts pour 2013, au nom des Gramatois à qui je présente tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

Franck THEIL
Maire de GRAMAT



Adhésion de la commune du Bastit à la communauté de communes du Pays de Gramat

M. Theil rappelle le contexte et en particulier la loi du 16 décembre 2010, impliquant une réorganisation territoriale (nécessité de rattachement des communes isolées). Lors de sa réunion du 1^{er} octobre dernier, la CDCI a émis un avis favorable au projet de modification du périmètre de la communauté de communes du Pays de Gramat, par le rattachement de la commune du Bastit.

Le Conseil municipal approuve cet élargissement de périmètre de la communauté de communes du Pays de Gramat à la commune du Bastit.

Crèche parentale : signature de la convention avec la CAF

À la suite de :

- la décision favorable du Conseil d'administration de la CAF de Cahors concernant la demande d'aide financière formulée par la Mairie de Gramat pour aménagement de locaux destinés à l'accueil de la crèche parentale (création de 3 places supplémentaires) ;

- la décision de ces administrateurs d'accorder à la Mairie au titre de l'exercice 2012, une subvention d'investissement d'un montant correspondant à 80 % d'un coût subventionnable limité à 142 000 € HT, soit 114 000 € maximum ;

après délibération le Conseil municipal de la commune de Gramat, ouï l'exposé de Mme Roy, à l'unanimité des voix, donne tous pouvoirs à M. le Maire à l'effet de signer la Convention d'aide à l'investissement.

Création du syndicat mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne (tourisme)

M. Vialatte, adjoint au maire, rappelle la démarche des huit communautés de communes du nord du Lot (Cère et Dordogne, Haut-Quercy-Dordogne, Pays de Gramat, Pays de Martel, Pays de Padirac, Pays de Saint-Céré, Pays de Sousceyrac, Pays de Souillac-Rocamadour). Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité des membres présents donne un avis favorable à la création et adopte le périmètre du Syndicat mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne, tel qu'arrêté par M.

le Préfet le 1^{er} octobre 2012, mais qui sera élargi à l'ensemble du Pays de Gramat prochainement).

(21 voix pour, 1 abstention : Mme Marie-Christine Magne)

Revalorisation du centre-ville : choix de la phase opérationnelle des travaux

Au cours du Conseil municipal en date du 15 novembre 2012 une proposition a obtenu la majorité des voix : la rénovation de la place de la République, la mise en sécurité et aux normes d'accessibilité de l'avenue Louis Conte, le remaniement des trois parkings (église, mairie, poste) ainsi que la sécurisation des avenues Gambetta et du 11 Novembre. Lors de la Commission plénière du 6 décembre 2012 est présenté par le cabinet de maîtrise d'œuvre l'avant-projet sommaire correspondant à cette proposition.

M. Theil indique qu'au vu du coût global de l'opération présenté par le cabinet de maîtrise d'œuvre (2 745 540 € TTC), une sectorisation a été présentée en vue d'un phasage, la commune ne pouvant engager qu'une somme comprise entre 1.4 et 1.6 million d'euros HT. Cette enveloppe doit être découpée en différentes phases et M. Theil en propose trois :

- Phase 1 (effectuée en 2013) : place de la République, avenue Louis Conte, avenue du 11 Novembre.

- Phase 2 (effectuée en 2014) : place de la République, avenue Gambetta.

- Phase 3 (effectuée en 2015) : place du Foirail.

Total travaux 1 826 514 € HT.

M. Theil indique alors les demandes de financement et leur montant (DETR, FAIE, Conseil régional, ministère de l'Intérieur), afférentes à ce projet ainsi que les fonds propres de la commune (800 000 euros environ). Il termine sa présentation en indiquant qu'une exposition et des réunions publiques auront lieu pour présenter le projet à la population. Puis il s'adresse à l'assemblée (de nombreux commerçants gramatois sont présents) : selon lui l'objectif est de protéger le commerce du centre-ville. Les commerçants assistent au conseil car ils sont inquiets pour le stationnement mais la sécurité implique que l'on sorte la voiture de certains lieux. Le déficit de places de parking ne s'élève qu'à une trentaine. Ces

travaux sont effectués dans l'intérêt des commerçants, des gens à mobilité réduite, des piétons, des enfants pour des raisons de sécurité.

(18 voix pour ; 5 contre : Mmes et MM. Maria-Fatima Ruaud, Michel Sylvestre, Michelle Poirrier, Raymond Estibals, Angelo Parra ; 1 abstention : Mme Pascale Thepault)

Inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de chemins ruraux traversant le territoire de la commune de Gramat

Chemin communal du moulin du Saut.

Chemin de service Gramat Roumégouse.

Chemins ruraux de Commande à Donat, de la Pannonie à Gramat, de Donadieux à Saint-Chignes (2 variantes), dit de Picarel suivi du chemin de Picarel à Roques, du Mas de Regardet aux Biastres, de Gibert à Lauzou, du Cuzoul à Gramat, de Lascayrouse à Saint-Chignes, de Manière à la Ginestie, du Roussel à Janoutou et l'Oustalou, de Bèdes au Roussel, de L'Oustalou à Gramat, de la Prairie Grande à Pech-Farrat (2 variantes), de Courtille à Issendolus, de Poujouli à Bèdes.

Passage sous le pont du chemin de fer (sans nom sur le cadastre).

Chemins sans noms sur le cadastre des Biastres au chemin rural de Cahors à Gramat, du Causse au Claux du Causse, des Claux du Causse à Fond du Causse, de Molière à Roc d'Arene, de Camp del Roc à Bouyssou Redon, de la Fontaine de Miramont, de la Prairie Grande aux Barthes, du Buy à Loustalou (en cours de débroussaillage, Equiliberté...), de Gramat à Saint-Chignes variante, de la Barrière de Saint-Chignes aux Vitarelles, des Vitarelles à Gabaudet, de Bèdes-Haut à Las Placos, de la Barieto à Bourille.

Chemin propriété des habitants du Cuzoul.

Le Conseil municipal s'engage par ce vote à ne pas vendre ces chemins sauf à en rétablir la continuité par un itinéraire de même valeur.

Tarifs de location des salles communales

Salle de l'Horloge

Demi-journée	chauffée : 200 € non chauffée : 150 €.
Journée	chauffée : 300 € non chauffée : 200 €.

(Gratuité pour une association de Gramat dans le cadre de l'objet de leur activité hors manifestation lucrative).

Salle des fêtes – Salle étage

Journée chauffée : 60 € ; non chauffée : 50 €.

Salle des fêtes – Grande salle

Demi-journée	chauffée : 250 € non chauffée : 200 €
Journée	chauffée : 450 € non chauffée : 350 €
Supplément loges :	demi-journée : 30 € ; journée : 50 €

Dépôt chèque de location 2 mois avant la date d'utilisation de la salle avec restitution en cas de force majeure, dépôt chèque caution à la remise des clés et après visite des lieux : 200 €.

Salle de l'ancienne bibliothèque

Demi-journée	chauffée : 30 € non chauffée : 25 €
Journée chauffée :	60 € ; non chauffée : 50 €

Salle du cinéma

Projection privée, par séance : 350 € (elle doit être impérativement réalisée par l'employé communal recruté pour la projection de films).

Projection diapo ou film amateur, par séance : 150 € (projection privée sans utilisation du matériel communal ni du personnel communal).

Accueil de loisirs sans hébergement

Acompte de 50 % à verser à l'inscription et remboursement de l'acompte en cas d'absence de l'enfant dans les cas suivants : Pour toute absence justifiée par un certificat médical.

Décès d'un proche parent.

Lors d'une grève du personnel communal.

Quotient familial > 442 €

Ticket journalier	Gramatois : 11 € non Gramatois : 15 €
-------------------	--

La demi-journée avec repas	Gramatois : 9 € non Gramatois : 13,50 €
----------------------------	--

La demi-journée sans repas	Gramatois : 5,50 € non Gramatois : 10 €
----------------------------	--

La journée sans repas	Gramatois : 7,50 € non Gramatois : 11 €
-----------------------	--

Forfait vacances scolaires (5 journées complètes)	Gramatois : 50 € non Gramatois : 67 €
---	--

Quotient familial < ou = 442 €

Ticket journalier	Gramatois : 8,50 € non Gramatois : 11 €
-------------------	--

La demi-journée avec repas	Gramatois : 7,50 € non Gramatois : 9 €
----------------------------	---

La demi-journée sans repas	Gramatois : 4,50 € non Gramatois : 6 €
----------------------------	---

La journée sans repas	Gramatois : 5 € non Gramatois : 7,50 €
-----------------------	---

Forfait vacances scolaires (5 journées complètes)	Gramatois : 34,50 € non Gramatois : 46 €
---	---

Réduction de 1 € sur le tarif par enfant à partir du 2^e enfant.

Participation des familles par enfant par sortie en bus : 1 €.

Repas personnel d'encadrement par nécessité de service : 2,35 €.

Tarif des garderies

Maternelle et Primaire. Garderie du matin ou du soir : 1 €.

Tarifs de la médiathèque, de la Cyberbase

Médiathèque

Carte d'abonnement (Gramatois)

1 personne adulte (à partir de 15 ans) :	9 €.
2 personnes adultes même famille :	12 €.
+/- 3 personnes d'une même famille (y compris les enfants) :	16 €.
Enfants de moins de 15 ans :	5 €.
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA :	5 €.
Enfants de 0 à 3 ans :	gratuit.

Carte d'abonnement (non Gramatois)

1 personne adulte (à partir de 15 ans) :	15 €.
2 personnes adultes même famille :	19 €.
+/- 3 personnes d'une même famille (y compris les enfants) :	23 €.
Enfants de moins de 15 ans :	5 €.
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA :	5 €.
Enfants de 0 à 3 ans :	gratuit.

Famille vacanciers (durée de validité 2 mois de date à date) : 5 €.

Consultation sur place documents (papiers ou CD-Rom) : gratuit.

Modalités de prêt par personne : 4 documents (livres ou revues avec 3 livres maximum).

Modalités de prêt par abonnement : 1 cdrom par famille.

Cyberb@se

Création d'un compte utilisateur comprenant un forfait de 20 heures dont 10 heures gratuites.

Tarif réduit (scolaire, étudiant)

Gramat :	7,50 €
hors Gramat :	13 €.

Plein tarif	Gramat : 15 € hors Gramat : 21 €.
-------------	--------------------------------------

Après la création du compte et l'utilisation du forfait, paiement à l'heure.

Possibilité de paiement à l'heure :

tarif réduit (scolaire, étudiant)	Gramat : 0,75 € hors Gramat : 1 €.
plein tarif	Gramat : 1,50 € hors Gramat : 2,20 €.

Connexion gratuite à Internet pour les demandeurs d'emploi (sur justificatif).

Disquette vierge : 1 € ; CDROM : 2,50 €.

Photocopies et impressions

Noir et blanc : 0,20 € ; couleur : 0,50 €.

Séances pour associations gramatoises : 12 € par groupe et par séance

Tarifs du cinéma

Tarif entrée (normal) +15 ans : 6 €.

Tarif réduit extérieur (-15 ans non Gramatois), résidents des maisons de retraite, carte étudiant : 5 €.

Tarif réduit jeune (-15 ans Gramatois, groupe scolaire, colonies de vacances + 20 enfants, carte étudiant, ALSH et toute structure) : 4 €.

Tarif carte d'abonnement (10 entrées) tout public, 12 mois dépendant de la municipalité) : 50 €.

Scolaires au cinéma

Collège au cinéma, école et cinéma : selon tarif imposé au niveau national.

Séances pédagogiques **privées** enfants (déclassement billet scolaire au cinéma) : 3 €.

Opérations et manifestations exceptionnelles : 4 €.

Nuit du cinéma (4 films) : 16 €.

Nuit du cinéma (4 films) avec diffusion de films en 3D : 18 €.

Projection inférieure à 45 min : 4 €.

Fête du Cinéma : selon tarif imposé au niveau national.

Séance 3 D (location des lunettes 3D/séance) : 1 € en sus de la place.

Séance de plein air : tarif unique à 5 €.

Tarifs droits de places des foires et marchés

Occupation inférieure ou égale à 2.5 ml (forfait) : 3 €.

Le mètre linéaire (ml) pour une occupation supérieure à 2,5 ml : 1 €.

Abonnement annuel - le ml : 0,70 €.

(L'abonnement annuel par ml occupé sera déterminé en fonction du nombre de jours de foires et marchés fixé par l'arrêté municipal portant règlement des foires et marchés).

Tarifs des concessions des cimetières et du columbarium

1 colombier (concession trentenaire) : 500 €.

Concession de 5 m² (cinquantenaire) : 500 €.

Concession de 2,5 m² (cinquantenaire) : 350 €.

Redevance d'occupation du domaine public

Occupation domaine public : 15 € le m².

Forfait ponctuel - manifestation inférieure ou égale à 7 jours : 5 € le m².

Tarif droit de place pour occupation domaine public (commerce ambulant) : 7 €/m²/venue.

Camion exposition : demi-journée : 40 € ; journée : 50 €.

Tarifs de l'eau et assainissement

Eau. Abonnement : 23 € HT ; m³ : 0,27 €.
Assainissement. Abonnement : 23 € HT ;
0,37 €/m³ (<= 100 m³) ;
0,41 €/m³ (> 100 m³).

Redevance de l'assainissement non collectif

Contrôle technique de conformité des nouveaux ouvrages : 70 € (soit contrôle de conception - 35 € - et contrôle de réalisation - 35 €).

Diagnostic des installations existantes : 35 €.

Visite complémentaire dans le cas de non-conformité (neuf) ou d'une visite exceptionnelle (diagnostic) : 35 €. (23 voix pour)

Nota : l'intégralité des tarifs communaux est consultable en mairie.

Subventions diverses

Subvention de 40 euros à chacun des six enfants gramatois concernés par l'atelier Maths en jean (collège La Garenne).

Subvention de 40 euros à chacun des deux lycéens gramatois concernés par le voyage en Espagne (lycée Jean Lurçat).

Subvention de 500 € pour le Raid 4L Trophy à Alice Destrel et Audrey Fayt.

Affaires diverses

Délinquance à Gramat

Mme Poirrier note une recrudescence de la délinquance à Gramat, cet état de fait étant manifeste à deux reprises dernièrement (effraction au gymnase, un grillage a été sectionné au Parc animalier).

M. Theil souligne que le tagueur a été arrêté, des travaux d'intérêt généraux étant tout indiqués dans ce dernier cas. Mme Roy souhaiterait que davantage de rondes soient effectuées par la gendarmerie.

Nuisances sonores

M. Theil souligne qu'il a fait un courrier à la gendarmerie concernant les nuisances sonores dues aux cyclomoteurs.

Distribution du courrier

M. Estibals souligne que la distribution du courrier s'effectue dans de très mauvaises conditions et que certains administrés ne le reçoivent quasiment plus.

Dangerosité avenue Louis Mazet

Mme Halgand fait état de la dangerosité de l'avenue Louis Mazet au niveau des virages du couvent et de la gare et souligne qu'un courrier devrait être envoyé au Conseil

général pour réduire la vitesse à cet endroit. M. Sylvestre ajoute que du fioul sur la chaussée la rend souvent également impraticable et Mme Poirrier indique que les camions, pour pouvoir se croiser, sont obligés à cet endroit de chevaucher le trottoir.

Dangerosité des croisements à proximité du Coste Caude

M. Berthomieu souligne la dangerosité de deux carrefours à proximité du Coste Caude. Le premier au croisement de la route de Cahors et de la descente du Coste Caude où il souhaiterait que soit installé un panneau d'interdiction de tourner à gauche. Le second au carrefour de la rue Joviale où il désirerait que soit installé un panneau stop pour les automobilistes qui remontent de la rue du Barry ; ce à quoi M. Theil répond que le stop serait plus judicieux sur la route en venant du cimetière car les autres n'ont aucune visibilité.

Stationnement

Abus de stationnement sur les emplacements réservés ou interdits, aux abords des écoles du centre-ville en particuliers.

CCAS

Bons de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert aux familles bénéficiant des aides sociales :

- un bon d'achat de produits alimentaires ;
- un bon d'achat pour un jouet aux enfants

de moins de 12 ans ;

- un abonnement à la médiathèque et 10 places de cinéma pour les enfants de plus de 12 ans.

Nouveaux arrivants

La municipalité de Gramat invite les nouveaux arrivants qui se sont installés sur

la commune de Gramat pendant l'année 2012 le 14 février 2013 à 18 heures, à la mairie. Merci de vous inscrire avant le 7 février, soit en passant à la mairie, soit en appelant au 05 65 38 70 41. Nous vous attendons nombreux.

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

Toute la population de Gramat sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le

souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci seront remplis, ils devront être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.)

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépendra de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee et ne pourront faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

— Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 65 38 70 41.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : www.le-recensement-et-moi.fr.

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr.

Michel JOUBERT

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Pour toute pose de panneaux photovoltaïques sur la commune de Gramat, il est nécessaire de demander une autorisation (déclaration préalable) en mairie. L'autorisation doit être obtenue avant la mise en place des panneaux.

Nous tenons également à mettre en garde contre les agissements de certaines sociétés (produit de la vente d'électricité conservé sur les 10 premières années, signature des clients le jour même du démarchage, commencement des travaux sans autorisation...)

L'assemblée générale de la Jeunesse sportive gramatoise Natation (JSG Natation) s'est tenue devant une petite assistance le 18 décembre 2012.

Le secrétaire ouvre la séance à 20 heures et rappelle l'ordre du jour :

- rapport moral 2012 présenté par Mme Claudine Gratias ;
- bilan financier 2012 présenté par Mme Dominique Sylvestre ;
- bilan sportif 2012 présenté par Jacques Andrieu ;
- questions diverses ;
- élection du comité directeur.

La présidente se félicite de la bonne santé de l'association avec 161 licenciés natation et aquagym en 2012, en hausse de 7 licences par rapport à 2011.

Elle rappelle que la saison 2012 a commencé par le désormais traditionnel stage de natation de Pâques, préparatoire à la saison estivale, qui s'est déroulé du 9 au 13 avril au Pas-de-la-Case et qui a rassemblé 31 nageurs de 10 à 18 ans.

Mme Gratias informe l'assemblée qu'elle suit

actuellement la formation pour l'examen d'officiel A.

Jacques Andrieu précise que la saison s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un niveau d'encadrement technique satisfaisant (4 à 5 encadrants tous les matins) pour garantir la progression technique nos jeunes nageurs. Au cours du mois de juin, le soutien efficace de Jordan Ageloux, BEESAN recruté par l'EPCL, a été très apprécié.

Il rappelle les principaux temps forts de la saison 2011, avec des résultats sportifs qui permettent à notre club, fort de ses 86 nageurs et nageuses, de se classer au 23^e rang national des 96 clubs d'été et au 3^e rang des 14 clubs de la région Midi-Pyrénées derrière Gourdon et Fleurance.

Par ailleurs il est à souligner une très bonne assiduité aux cours d'aquagym pour adultes avec en moyenne une quarantaine de participants aux deux séances hebdomadaires durant les mois de juin, juillet et août.

Les cours de natation adulte, à raison de deux séances hebdomadaires également, ont permis à une petite dizaine de personnes seulement de perfectionner leurs techniques

de nage.

La trésorière présente et commente le bilan financier de la saison 2012 qui reste équilibré.

Questions diverses

Conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée générale a voté pour un maintien sans changement des cotisations 2013.

Le stage de Pâques au Pas-de-la-Case est maintenu. Il se déroulera du 22 au 26 avril 2013. La participation des familles est également maintenue sans changement par rapport à l'année précédente.

**Le Comité directeur,
réuni le 4 janvier 2013,
a procédé à l'élection
du nouveau bureau :**

Présidente : Claudine Gratias
Vice-présidente : Annie Pérez ;
Trésorière : Dominique Sylvestre
Secrétaire : Michel Pérez
Secrétaire-adjoint : Emmanuel Lacaze.

Michel PEREZ
Secrétaire

Nouveaux majeurs

Si vous avez 18 ans dans l'année 2013, venez vous inscrire sur les listes électorales à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

AVENTURE

RAID 4L TROPHY

Il y a quelques mois, Alice Destrel et Audrey Fayt se sont lancés le défi de participer à la 16^e édition du 4L Trophy, du 14 au 24 février 2013. C'est une course d'orientation réservée aux étudiants, de 18 à 28 ans, en Renault 4L. Plus de 1200 équipages se lancent à partir de Saint-Jean-de-Luz sur un parcours de plus de 6 000 km, l'Espagne et le Maroc pour apporter 50 kg de fournitures scolaires à destination des écoles du Sud marocain en difficulté.

Pour suivre leur parcours :
leur blog lesfadadugramadaire.overblog.com.



L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs de la commune de Gramat propose à vos enfants de 3 à 13 ans un programme **d'activités artistiques et sportives** riches et variées. C'est ainsi que les petits comme les plus grands ont réalisé de véritables œuvres d'art graphiques, des merveilles en perles, en sable coloré, créé un attrape-rêve, fait de la pyrogravure ou encore de magnifiques *mandalas* multicolores. Ces **ateliers créatifs** ont lieu tous les matins des mercredis ou des vacances, tandis que les activités plus physiques comme les **jeux de motricité** et les **grands jeux sportifs** se passent plutôt les après-midi. Les **ateliers de jardinage et de découverte de la nature** enthousiasment toujours autant nos bambins qui ne se lassent pas d'attraper les petites bêtes, de travailler le jardin pédagogique et de collecter feuilles, fleurs et autres trésors naturels qui servent ensuite à des créations manuelles.

L'activité « cabane » a retrouvé un nouveau souffle avec **Romain**, animateur-bricoleur très apprécié et récemment embauché auprès des 6-12 ans : bienvenue Romain !



Les **enfants ont désormais leur jour**, chaque vendredi des vacances et un mercredi par mois, où **ils sont entièrement libres de choisir** les activités et les jeux auxquels ils veulent participer : les tournois de football, de baby-foot, les jeux de cache-cache, promenade au parcours sportif de la

Garenne, ou les créations manuelles y ont une place de choix : perles à chauffer, modelage d'argile, dessin, peinture, bijoux en perles... Le dernier évènement qui a joyeusement marqué la vie du centre de loisirs est le **traditionnel défilé d'Halloween** pendant les vacances d'octobre. Une bruyante bande de petits vampires, sorcières, fantômes et autres squelettes affamés ont sillonné les rues de Gramat, en faisant irruption dans les magasins ! « *Des bonbons ou on vous jette un sort !* » criaient-ils ! Un grand merci à tous les commerçants de Gramat qui, tous les ans, jouent le jeu et nous gâtent de sucreries.



Les séances de **contes à la médiathèque** ont toujours lieu régulièrement pour les 3-5 ans grâce au talent d'Hélène, et profitons-en pour remercier toute l'équipe de nous avoir offert un merveilleux **spectacle de Noël Solila, le sapin qui n'avait que deux branches** le 19 décembre à la salle de l'Horloge.

Chers parents, pensez à inscrire vos enfants pour les mercredis et les vacances, les places sont limitées.

LE RÉSEAU DU SERVICE À LA PERSONNE PRÈS DE CHEZ VOUS...

Nous sommes heureux de vous apprendre que l'ADMR intervient de nouveau au plus près de chez vous, bon nombre de personnes de votre canton ont continué de nous faire confiance.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'association départementale ADMR « ABRI » ouvre des permanences sur Gramat. L'ADMR a ce souci de la proximité entre les salariés, les bénévoles et les personnes accompagnées.

L'ADMR intervient auprès de tous les publics : célibataires, familles, jeunes retraités, personnes âgées, personnes

handicapées, personnes malades.

Son offre de service est large. Améliorer la qualité de vie ou aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie, l'ADMR est là dans toutes les situations de la vie. Vous pouvez bénéficier de déductions fiscales, de prise en charge de vos caisses de retraites de la CAF ou du Conseil général.

Faciliter la vie quotidienne

Que ce soit pour les personnes en perte d'autonomie, pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, ou simplement gagner en temps libre, l'ADMR propose des services de repassage et de ménage, la garde

des enfants à domicile, le portage de repas, la téléassistance Filien ADMR, l'aide-ménagère, la garde à domicile de jour et de nuit, des services de petit bricolage et de petit jardinage, le transport accompagné, la garde itinérante de nuit.

Autant de services qui permettent de continuer à bien vivre chez soi.

Pour tout besoin d'information, nous sommes disponibles à la permanence **tous les mercredis de 9 heures à 12 h 30 au pôle emploi service bureau n° 2**, à partir du 15 janvier 2012.

Ou par courriel à info46@fede46.admr.org.

Ou par téléphone au **05 65 35 02 95**.

Nous intervenons sur tout le LOT auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, dépendantes, ou handicapées...

UNE SOLUTION À VOS BESOINS ET À CEUX DE VOS PROCHES

- Aides ménagères
- Aide aux déplacements
- Portage de repas
- Garde de jour et de nuit
- Garde d'enfants
- Aides soignantes
- Jardinage et petit bricolage
- Prestation de confort

ADMR 46,
l'Association du service à domicile

Un seul contact : 05 65 35 02 95 - Fax : 05 65 53 96 18 - info46@fede46.admr.org

ADMR
la référence du service à la personne

TOUJOURS TRÈS ACTIF, DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTÉ

Une animation musique s'est mise en place une fois par mois (sur inscription). Une intervenante, Emmanuelle, nous fait découvrir les sons, les divers instruments, la gestuelle et surtout « on apprend à écouter ». Eh oui c'est de la pédagogie ! même si l'on passe un très agréable moment. Deux groupes ont été constitués tant la demande était importante. L'opération est renouvelée pour 2013.

Les assistantes maternelles ont été à l'honneur le lundi 19 novembre. En effet c'était leur journée nationale ! À cette occasion les Ram leur ont donné la parole en organisant une soirée débat sur le thème « Les limites » ; les Ram de Souillac et de Saint-Sozy ayant répondu à l'invitation.

Jeudi 13 décembre un petit goûter de Noël a été offert aux enfants ainsi que des friandises et un cadeau confectionné par leurs petites mains.

Nos journées Ram ont également bien fonctionné. Elles seront reconduites en 2013. Le relais a été fermé pendant les vacances scolaires.

Attention : changement d'horaire cette année. La permanence du mercredi matin sera désormais le mardi de 14 h 15 à 18 h 15. Pas de changement pour les jeudis.

NICOLE
Votre animatrice



LIEUX DE DÉTENTION D'ÉQUIDÉS À GRAMAT

à Gramat mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés !

C'est pourquoi nous sollicitons votre aide afin de relayer l'information auprès des détenteurs d'équidés non déclarés.

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), établissement public placé sous la tutelle des ministères des Sports et de l'Agriculture, est l'opérateur de l'État pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de Gramat** soient enregistrés dans la **base SIRE**. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

Aujourd'hui, 10 détenteurs se sont déclarés

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

Sur Internet : le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>).

Par papier : le détenteur renvoie le formulaire joint à ce courriel ou disponible sur demande au SIRE :

(tél. : 0811 90 21 31

courriel : info@ifce.fr

adresse : Route de Troche – BP3

19231 Arnac Pompadour Cedex).

Pour information, il est possible de télécharger différents documents en cliquant sur les liens ci-dessous :

Le formulaire de déclaration et la fiche démarche explicative à faire suivre aux détenteurs en format électronique ou papier.

Un communiqué de presse pour plus d'informations sur cette démarche.

Une affiche pédagogique expliquant l'importance des démarches de traçabilité relatives aux équidés

ENVIRONNEMENT

Au moment du budget 2012 nous avons prévu, pour maintenir les coûts de 2011, un taux de refus inférieur à 20 %, au lieu de 23,4 pour 2011, et une performance (quantité de déchets recyclables déposés dans les bacs verts) supérieure à 67 kg/hab., au lieu de 64 kg/hab. l'an dernier.

Ces perspectives nous ont permis de réduire de plus de 5 % le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les particuliers.

Nous sommes sur le point d'atteindre ces objectifs puisque la moyenne du taux de refus sur les 12 derniers mois est de 19,1 %. C'est bien. Mais la performance est de 65 kg/hab., l'objectif de 67 kg/hab. n'est pas encore atteint.

Nous devons continuer à nous améliorer pour le tri

Une autre façon de réduire les coûts de traitement de nos déchets est de diminuer la quantité de déchets non valorisables mis dans

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI ET DE LA GESTION DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES

les bacs marron. En effet dans la facture du Syded le traitement de ces derniers est la part la plus importante. Le compostage des végétaux déjà fait par environ 30 % des usagers est une façon de le faire.

Nous continuons à faire la chasse aux incivilités :

le dépôt de déchets, même en sac, au pied des bacs n'est pas tolérable. Les agents de collecte ne peuvent pas nettoyer et ramasser tout ce qui est parfois mis par terre dans les aires de propretés. Le verre (bouteilles, bocaux et pots) doit être déposé dans les « récup-verre » ; les déchets non ménagers (pneus, métaux, encombrants, gravats, déchets toxiques, batteries, huile de moteur ou alimentaire, équipements électriques) doivent être apportés à la déchetterie. Des bacs spéciaux sont aussi à notre disposition à la déchetterie pour pouvoir recycler les textiles et chaussures encore utilisables.

Didier RUSCASSIE
Président SM-BAG DM

Rappel des points à retenir

- dans les **BACS VERTS** il ne doit y avoir que des **EMBALLAGES** décrits sur les pictogrammes. **TOUS LES EMBALLAGES MENAGERS SONT MAINTENANT ACCEPTES ;**
- si vous avez un doute mettez vos déchets dans un sac poubelle dans un bac marron. Nous sommes à votre disposition pour vous aider si nécessaire : tél. 05 65 21 54 30 ;
- la déchetterie est à votre disposition pour les déchets non ménagers du lundi au samedi
- de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
- elle est fermée les lundi et jeudi matin
- elle ferme à 17 heures le samedi.

PRÉSERVATION DE LA NATURE

Un arrêté préfectoral (n° E-2012-183) rappelle qu'il est obligatoire aux propriétaires de débroussailler leur terrain, en particulier :

- situé à moins de 200 m de bois ou forêts ;
- à moins de 50 m aux abords de chantiers ;
- les voies privées y donnant accès sur une profondeur de 10 m ;
- dans des zones urbaines ayant un POS...

Les brûlages de végétaux et déchets végétaux (à l'air libre ou dans des incinérateurs individuel ou d'immeuble) sont interdits, par les particuliers comme par les entreprises sauf dérogation pour les entreprises. Il peut y avoir exceptionnellement dérogation (imprimé à remplir) accordée par le maire pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

Le risque d'incendie de forêt sur le

département reste très élevé en raison de la sécheresse de la végétation et des conditions météorologiques actuelles.

L'arrêté préfectoral du 5 juillet 2012 définit des mesures préventives concernant notamment le débroussaillage et les conditions d'allumage de feu en plein air. Pendant la période sensible, des mesures plus restrictives sont applicables.

Pendant cette période, sauf dérogation, il est interdit à toute personne, professionnel ou particulier, de réaliser des écobuages ainsi que des brûlages sur place ou en tas de déchets de parcs et jardins, de la végétation herbacée, de broussailles, de rémanents de coupe, de branchages, de bois mort, de litières, de déchets verts...

Les feux sur les chantiers sont également interdits.

Il est rappelé que les barbecues ou les feux de cuisson ou de loisir réalisés à même le sol sont interdits en milieu naturel, sauf dans les endroits spécialement aménagés.

Sur les terrains privés autour des habitations ou d'autres bâtiments, les élémentaires mesures de prudence doivent être respectées.

Sauf très rares exceptions, les incendies sont toujours d'origine humaine que ce soit par accident, par imprudence, par manque de vigilance ou par malveillance.

Il est du devoir de chacun de respecter les règles pour éviter tout départ de feu.

Pour toute question, s'adresser à la mairie.

NETTOYAGE D'AUTOMNE 2012

L'opération « Nettoyage d'automne » le 26 octobre 2012 organisée par le Syndicat des déchets ménagers, sous le patronage des Ets Leclerc, a été contrariée par le mauvais temps.

En effet, seuls les élèves de CM2 de l'école Sainte-Hélène ont pu participer le matin à cette action ainsi que quelques marcheurs de la Gymnastique volontaire et des Caminols gramatois. Nous les remercions vivement.

Devant les fortes pluies de l'après-midi, les chefs d'établissement du collège La Garenne et de l'école Clément Brouqui se sont vus dans l'obligation d'annuler la sortie.

Rendez-vous donc en automne 2013.

Jacqueline HALGAND



Naissances

Le 17 septembre : Lukas Labro
le 30 septembre : Aya Alsouss
le 10 octobre : Lyas Tonello
le 24 octobre : Chloé Vernhes
le 12 novembre : Nola Canto
le 14 novembre : Lia Peligry
le 17 novembre : Shayna Zitouni Kury
le 6 décembre : Rafaël Guichard.
le 21 décembre : Eden Effosse
le 27 décembre : Adrian Pebeyre-Pradel



Décès

Le 27 septembre : Pierre Garcie, veuf, 83 ans
le 5 octobre : Elie Sauliere, veuf, 89 ans
le 10 octobre : Francine Smolec, veuve Husson, 73 ans
le 13 octobre : Denise Lacombe, épouse Devanlay, 86 ans
le 19 octobre : Fernand Negret, célibataire, 81 ans
le 25 octobre : Jérôme Terrioux, marié, 40 ans
le 29 octobre : Clarisse Lesieur, célibataire, 89 ans
le 31 octobre : Pâquerette Bellonie, 68 ans
le 13 novembre : Jeanne Mazet, veuve Tournie, 89 ans
le 5 décembre : Marguerite Thomas, veuve Ambroise, 96 ans
le 13 décembre : Maria Caristi, épouse Eckert, 76 ans
le 16 décembre : Marcelle Peyron, épouse Staal, 79 ans
le 28 décembre : Renée Herlem, célibataire, 83 ans.

Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents.

Mariages

Le 6 octobre : Sabrina Bergougroux et Fabien Grondin
le 31 décembre : Sandy Bohu et Stéphane Poutot.

Nos sincères condoléances.

(Liste arrêtée au 20 décembre 2012)

Félicitations aux époux.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DE JANVIER À MARS 2013

Janvier

Dimanche 6 : cours de danse country – Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
Vendredi 11 : soirée jeux de société, complay with us-Café de France (Gramat animation culturelle).
Samedi 19 : ciné concert « Marley » avec David Cayrol - Cinéma L'Atelier (Gramat animation culturelle).
Vendredi 25 : concours de belote – 20 h 30, salle des fêtes (Club de la gaieté).

Février

Samedi 2 : cours de danse salsa – 14 heures, salle des fêtes (Viens danser).
Vendredi 8 : théâtre, ouverture de saison avec la Cie Itinéraire bis,
Les 7 jours de Simon Labrosse - Salle des fêtes (Parc naturel régional).
Dimanche 10 : repas dansant de la FNACA – Salle des fêtes.
Jeudi 14 : journée du don du sang - Salle des fêtes (Ets français du sang).
Samedi 16 : concert, avec Big Buzzer – 21 heures, salle des fêtes (Gramat animation culturelle).
Dimanche 17 : cours de danse country – Salle des fêtes (Canyon's Dancer).

Mars

Sam. 2, dim. 3 : stages et soirée country – Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
Vendredi 8 : soirée jeux de société, complay with us-Café de l'Union (Gramat animation culturelle).
Me 13 au dim 17 : Babel Gum – A côté de l'Office de tourisme (Gramat animation culturelle).
Samedi 16 : loto de l'école et collège Sainte-Hélène - 14 heures, salle des fêtes.
Samedi 23 : cours de danse salsa – 14 heures, salle des fêtes (Viens danser).

Les personnes qui ne sont pas de Gramat désirant recevoir *Le courrier de Gramat* peuvent en demander l'envoi à l'accueil de la mairie en fournissant une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie au tarif en vigueur pour 60 g.

Bulletin municipal d'information - Tirage 2000 exemplaires
Rédactrice en chef : J. HALGAND - Comité de rédaction : J. HALGAND - B. VIALATTE
Rédaction : mairie de Gramat - 46500 GRAMAT
Imprimerie Gramatoise - Route de Cahors - 46500 GRAMAT
N° ISSN 1274-5936 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013

Le journal peut aussi être consulté sur internet en tapant www.gramat.fr

La fin de l'année 2012 a été bien animée à la médiathèque municipale de Gramat. En effet, pendant tout le mois de novembre, des animations diverses sont venues illustrer l'exposition du musée du Cuzal, *Légendes du Quercy*.

Ce sont plus de 400 personnes qui sont venues partager, témoigner, apprendre, visiter, échanger, autour de ce thème où l'imagination et les croyances prennent une toute autre dimension ne laissant plus alors aucune place à une quelconque réalité.

Après l'inauguration de l'exposition le 10 novembre, les animations dédicace et rencontre d'auteur, contes fantastiques, veillées contées ou chantées, rencontres intergénérationnelles avec des classes bilingues de la commune, ou simple



(Photos R. Puech)



déambulation, ont généreusement ponctué ce dernier mois d'automne.

En décembre la bibliothèque a proposé 2 ateliers d'initiation à la calligraphie latine menés par l'artiste Brigitte Vidieu. Ces derniers ont rencontré un vif succès auprès de nos 25 apprentis calligraphes et il n'est pas inenvisageable de reconduire cette animation soit avec un projet de perfectionnement, soit avec

une initiation à d'autres calligraphies, arabe, chinoise...

Le 19 décembre la médiathèque a offert comme chaque année son spectacle de Noël et c'est la compagnie professionnelle sarladaise Paris-Londres qui a enchanté plus de 185 spectateurs, petits et grands, avec l'histoire de *Solila le sapin qui n'avait que 2 branches*. L'album et le CD de ce conte sont disponibles à la bibliothèque.

De nombreuses animations à la médiathèque viendront ponctuer l'année 2013, à commencer par l'Atelier d'écriture qui se réunira le mardi 8 janvier à 14 heures, l'Heure du conte sur « les petits bobos » le mercredi 9 janvier de 11 h 15 à 11 h 45, la Rencontre mensuelle le vendredi 11 janvier à 14 heures avec les seniors, les résidents des maisons de retraite de la commune et ceux du foyer Marthe Robin, le Coup de cœur lecteur le mardi 22 janvier à 14 heures et pour finir janvier en beauté un Café philo ayant pour thème Le génie et la création artistique le jeudi 24 janvier à 21 heures, toujours à la médiathèque de Gramat. Voilà le programme de ce mois-ci... Alors, à vos carnets !


Toute l'équipe vous renouvelle tous ses meilleurs vœux.

Belle et heureuse année 2013 à tous.

L'équipe de la médiathèque



Besoin d'aide... imprévus ... Pensez à nous ...



**05
65
38
88
80**

Exonération de charges
Aucune gestion administrative
Déductions fiscales (particuliers)
Crédit d'impôts (particuliers)
CESU PREFINANCE accepté

Mardi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
Pôle Social - Faubourg Saint-Pierre - 46500 GRAMAT - BP n°20050
emploi-services@orange.fr

SI services à la personne

réseau corace

réseau cedre

Nos cantons
GRAMAT
SOUILLAC (Permanence nous consulter)
LIVERNON
LACAPPELLE-MARIVAL
LABASTIDE-MURAT (Permanence nous consulter)

Quelques exemples ...

PARTICULIERS

- Petits travaux de bricolage Int/Ext
- Nettoyage - Debarras
- Jardinage - Ménage
- Repassage
- Courses
- Dame de compagnie
- Couper/ranger du bois
- Aide aux déménagements
- Etc ...

PROFESSIONNELS

- Manœuvre
- Manutentions diverses
- Nettoyage - Debarras magasins/chantiers
- Surcroit activité

Une association intermédiaire est une structure à but non lucratif conventionnée par la préfecture. Elle sert de lien entre les demandes et les offres d'emploi.

MÉMOIRE

RECHERCHES CONCERNANT LES COMBATTANTS DE LA GUERRE DE 1914-1918 DES 12 COMMUNES DU CANTON DE GRAMAT

La section Histoire locale – Généalogie de l'association Racines (46500 Alvignac) a commencé le recensement des combattants de la guerre 14-18 du canton de Gramat, ceci afin d'effectuer une étude pour la commémoration du centenaire de la déclaration de guerre. Cette étude paraîtra en 2014.

Nous comptons sur vous pour nous aider à rendre hommage à tous les soldats de notre canton.

Nous recherchons donc pour chaque commune du canton toute documentation concernant les morts pour la France (témoignages, lettres, photographies, médailles, etc.) et également toute information concernant les soldats mobilisés, et qui sont sortis vivants du conflit.

Nous nous intéressons aussi à la construction des monuments aux morts, leur inauguration, leurs décors, leurs caractéristiques...

Nous avons pour le moment effectué le relevé de tous les noms figurant sur les monuments aux morts (339 pour tout le canton de Gramat) auxquels nous ajouterons ceux figurant sur les plaques des églises, et ceux inscrits « Morts pour la France » à l'état civil de chaque commune.

Par ailleurs, un relevé des mobilisés ayant survécu a été effectué grâce aux fiches conservées à l'Office national des Anciens Combattants, section du Lot (ONAC) à Cahors ; il s'agit des soldats ayant demandé la carte d'anciens combattants, dans l'immédiat après guerre (soit 763 noms).

Vous trouverez, ci-après, pour votre commune :

- la liste des mobilisés (sans doute incomplète, puisque effectuée en

fonction des cartes archivées à Cahors) ;

- la liste des morts pour la France déjà été publiée sur un bulletin de l'an dernier.

Votre aide nous serait précieuse, en nous signalant, par exemple, qu'un de vos ancêtres a bien participé à la guerre de 1914-1918 alors qu'il ne figure pas sur la liste que nous vous présentons, en nous prêtant les documents que vous possédez (nous pourrions les scanner et vous les rendre très rapidement, vous pouvez aussi nous les transmettre par courriel ou par tout autre moyen).

Merci de contacter avant **mars 2013** les personnes suivantes de l'association :

Solange Bastard (Delpech) – 101 rue de la Rabanie – 46110 Vayrac tél. 05 65 37 70 30 ;

Christiane Bouat (Lasfargues) – Mazayrac – 46500 Alvignac tél. 05 65 33 70 30 (leoncechristianebouat@orange.fr) ;

Simone Brel (Brouqui) – Carrières – 46500 Miers tél. 05 65 33 63 68 ;
Sylvette Lacan (Battut) – La Gasconne – 46500 Thegra tél. 05 65 33 48 61 (sylvette_lacan@orange.fr) ;

Jean Thamié – Le Coustalou – 46500 Rignac tél. 05 65 33 63 69 (pj.thamie@orange.fr) ;

Raymond Tocaben – 10 rue de la Fontaine – Soulié – 46500 Gramat tél. 05 65 38 83 45 (raymond.tocaben@orange.fr).

Association RACINES

LISTE DES MOBILISÉS AYANT SURVÉCU AU CONFLIT

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de naissance
ADGIE	Jean Baptiste	27/06/1899	DELMAS	François	06/11/1870	LAVAYSSIERE	Urbain	05/05/1875
ALIBERT	Henri	31/10/1883	DELMAS	François	08/11/1870	LAVILLE	Faustin Louis	11/08/1873
ARLIGINE	François	05/04/1879	DELMAS	Victor	02/11/1888	LESCOLE	Louis	25/06/1880
AUSSEL	Henri	11/04/1891	DELPECH	Augustin	08/10/1893	LESCURE	Albert	16/05/1898
AUSSEL	Cyprien	05/07/1877	DELPECH	Germain	10/09/1897	MALET	Antonin	30/09/1880
BALMETTE	Marcel	24/08/1899	DELPECH	Pierre dit Alfred	04/09/1898	MALET	Julien	03/07/1875
BEFFARA	Jean Pierre	19/04/1873	DELPEYROUX	Antoine	09/12/1896	MALET	Raoul	05/05/1898
BERGOUIGNIOUX	Adrien	21/04/1881	DELPEYROUX	Simon	02/08/1874	MALVY	Léon	26/09/1896
BERGOUIGNIOUX	Augustin	18/03/1870	DELPON	Camille	24/03/1893	MAURY	Henri	29/12/1888
BERGOUIGNIOUX	Augustin	19/06/1874	DELPON	Germain	25/07/1895	MAZET	Auguste Pierre	24/09/1887
BERGOUIGNIOUX	François	27/04/1877	DELPON	Germain Edouard	02/12/1892	MAZET	Paul	14/04/1885
BERGOUIGNIOUX	Frédéric	06/01/1887	DELPON	Henri	22/10/1897	MERLE	Raymond	19/02/1888
BERGOUIGNIOUX	Henri	04/08/1872	DELPON	Albert	10/07/1881	MOMMEJA	Pierre	08/02/1850*
BERGOUIGNIOUX	Jean	07/07/1889	DELSAHUT	Emile	25/03/1897	NININGER	Albert	02/11/1884
BERGOUIGNIOUX	Jean	16/08/1893	DELSAHUT	Jean Gabriel	25/11/1884	ORLIAC	Antoine	09/04/1866*
BERGOUIGNIOUX	Jean	02/12/1889	DELSAHUT	Guillaume	05/11/1886	PAGES	Henri Jules	29/12/1884
BERGOUIGNIOUX	Jean Antoine	03/01/1875	DELPEYROT	Jérémie	05/03/1888	PASQUIER	Pierre	11/03/1886
BERGOUIGNIOUX	Léon	23/03/1880	DEVES	Jean Joseph	30/05/1881	PEGOURIE	Cyprien	04/07/1889
BERGOUIGNIOUX	Louis	11/08/1875	ESCAPOULADE	Sylvain	25/08/1898	POUGET	Alexis Jean	19/02/1905
BERGOUIGNIOUX	Emile	26/04/1883	FABRE	Henri	14/07/1875	POUGET	Edouard	08/09/1893
BERGOUIGNIOUX	François	07/07/1857	FABRE	Jacques	04/07/1850*	POUGET	Jacques	13/09/1898
BERGOUIGNIOUX	François	06/03/1887	FABRE	Pierre	29/10/1874	POUGET	Jean	11/07/1896
BERGOUIGNIOUX	Germain	29/04/1879	FABRE	Pierre Basile	29/06/1883	PRADELLE	Paul	12/02/1888
BERGOUIGNIOUX	Jacques Ernest	16/05/1894	FALLIERE	Jean	07/01/1888	QUERCY	Denis Louis	06/08/1849*
BERGOUIGNIOUX	Joachim	14/06/1883	FAUX	Louis	21/04/1884	ROSSIGNOL	René Antoine	14/04/1894
BERGOUIGNIOUX	Paul	09/05/1891	FONSERVINES	Claude Albert	14/12/1877	ROUDAYRE	Abel	22/08/1893
BERGUES	Laurent Firmin	29/08/1881	FRANCOUAL	Charles Léon	13/10/1883	ROUDAYRE	Germain	03/02/1892
BLAT	Louis Antoine Pierre	16/08/1886	FREJAFONS	Louis	17/03/1880	ROUSSEAU	Albert Gaston	10/02/1881
BONNET	Jean Maurice	11/04/1887	GERVAIS	François	30/09/1885	ROUSSERIE	Guillaume	06/11/1897
BORN	Henri Emile	29/10/1890	GOUGET	Jean	10/08/1896	SABATIE	Jean Pierre	03/05/1873
BOULET	Jean Marie	18/01/1892	GRAS	Paul	07/10/1881	SALLES	Guillaume	20/05/1882
BOUSSUGE	Léon	18/05/1885	GRATIAS	Louis	30/11/1874	SEINCE	François	30/08/1893
BOUYSSY	Maurice	17/04/1892	GRATIAS	Martin	24/04/1877	SOUILHE	Paul Marie Jean	15/05/1877
BOUZOU	Jean	17/10/1880	HEBRARD	Clément	05/06/1879	SOULADIE	Louis	17/05/1890
BREL	Jean	23/09/1888	HEREIL	Germain Auguste	17/02/1887	TERROU	Basile	19/03/1875
BRU	Louis Théodore	9/10/1890	HEREIL	Jean	24/02/1878	TERROU	Henri	10/10/1880
CABARROT	Louis	01/10/1892	HEREIL	Olivier Basile	27/03/1890	TERROU	Michel	23/10/1878
CABROLIE	Joseph Armand	05/09/1880	HEREIL	Pierre	02/11/1874	TEULET	Daniel	10/09/1895
CADIERGUES	François	09/04/1890	JAMES	Emile Marcel	21/03/1883	TEULET	Henri	02/01/1890
CALVET	Baptiste	02/05/1874	JAMES	François Paul	20/05/1885	TEULET	Joachim	11/12/1876
CAMINADE	Paul	10/03/1889	JAMES	Jean	16/05/1872	TEULET	Noël Olivier	25/12/1897
CANTALOUBE	Armand	09/12/1889	LABORIE	André Amédée Gaston	21/12/1896	THAMIE	Paul	27/01/1898
CAPELLE	Léon David	10/07/1891	LACASSAGNE	Paul Joseph	25/03/1891	THAMIE	Jacques	21/10/1879
CARLUX	Frédéric	21/06/1896	LACASSAGNE	Pierre	03/07/1847*	THAMIE	Jacques Agnan	01/03/1883
CAUSSE	Louis	21/08/1892	LACHIEZE	Louis	28/05/1885	TOCABEN	Joachim	02/08/1894
CAVALIE	Albert	03/03/1879	LACOMBE	Victor	26/10/183	TOCABEN	Victor	28/02/1898
CAVALIE	Raymond Paul	06/01/1889	LAFEUILLE	Antoine	11/02/1850*	TOURNEMIRE	Antoine Louis	03/08/1895
CAYROL	Jacques Elie	09/06/1877	LAFEUILLE	Emile François	28/12/1896	TOURNIE	Jean Marie	01/11/1892
CAZALS	Henri	25/01/1882	LAFEUILLE	François	27/07/1887	TRASSY	Elie Blaise	28/02/1885
CAZALS	Jacques	03/12/1886	LAFEUILLE	Jean	16/08/1849*	VAYSSOUZE	Amour François	31/07/1884
CERE	Marcel	23/06/1879	LAFEUILLE	Paul	20/01/1891	VAYSSOUZE	Jean	03/06/1880
CERE	Michel	03/02/1880	LAFON	Marcel	16/01/1879	VEDEL	Louis Octave	20/11/1879
COCULA	Antoine Marcel	26/07/1872	LAMOTHE	Clovis Pierre	07/05/1894	VEDEL	Pierre Paul	12/01/1849*
COMBES	Paul	11/03/1885	LAMOTHE	François	04/07/1877	VIDAILLAC	Edouard	16/05/1887
CUSSONAC	Alain	01/06/1877	LAMOTHE	Henri	27/10/1872	VIDAL	Jean	15/06/1879
DARNIS	Firmin Marcel	18/09/1890	LAMOTHE	Léon	07/06/1888	VIDAL	Louis	21/06/1871
DARNIS	François	02/09/1870	LANDES	Antoine	23/01/1880	VIEILLESCAZES	Elie	07/02/1891
DARNIS	Georges	26/04/1888	LAPLAZE	Pierre Albert	18/04/1884	VILLANOVA	Antoine François Louis	2/09/1889
DARNIS	Germain	27/05/1883	LARNAUDIE	Jean	12/07/1884	VITRAC	Louis	23/07/1897
DARNIS	Louis	26/07/1883	LASFARGUES	Antonin	30/09/1888			
DECAS	Auguste	14/06/1882	LASFARGUES	Cyprien	28/08/1871			
DECROS	Albert Antoine	25/09/1878	LASFARGUES	Gabriel	14/12/1897			
DECROS	Jean Victor	16/01/1874	LASFARGUES	Henri	27/04/1881			
DELMAS	Elie Julien	13/04/1876	LASFARGUES	Marcel	19/08/1896			
			LAVAYSSIERE	Gabriel	31/03/1894			

* Au vu de l'âge on peut supposer qu'il s'agit du père qui a demandé la carte pour son fils

LA GARENNE

Le 26 octobre, veille des vacances de la Toussaint, le collège a organisé sa traditionnelle Journée citoyenne. Le matin, pour la 15^e année consécutive, nos 310 élèves se sont lancés sur une boucle de 10 km à travers la campagne gramatoise : marcheurs-coureurs ou marcheurs-rêveurs selon leurs compétences, ils ont pu profiter d'un circuit sécurisé grâce aux parents volontaires et à l'organisation des enseignants d'EPS, et ils ont apprécié les collations offertes par les



partenaires. Les élèves de la DP3 encadraient des adultes mal voyants du Foyer Marthe Robin. D'un point de vue sportif, le cross a été gagné par Marie Lamouroux en 1 h 01 en minimes filles, suivi de Fanny Tixier et Julie Issaly. En minimes garçons, c'est Martin Couly qui s'impose en 52 minutes devant Antoine Prunet et Florian Lasfargues. La première benjamine est Emma Vanderborgh en 1 h 05 devant Anaïs Rougié et Rose Issaly. Quant aux benjamins, ils avaient décidé de courir ensemble, il y a donc 2 premiers ex-aequo : Guillaume Auriel et Florent Roques en 55 min 45 juste devant Maxime Couly.

L'après-midi, les élèves ont participé à une dizaine d'ateliers "santé-citoyenneté". Malheureusement, si la pluie ne s'est pas manifestée le matin pour le cross, elle s'est bien rattrapée l'après-midi : il a même fallu annuler le ramassage d'automne, prévu en partenariat avec la mairie de Gramat. Les sixièmes, qui participaient à l'exercice d'évacuation du bus, se sont également bien mouillés. Les autres ateliers se sont déroulés dans de bonnes conditions : les dangers d'Internet et de Facebook (gendarmerie), prévention tabagisme, prévention Sida, écologie citoyenne (association La Grange aux Chimères), égalité homme-femme, Prévention routière (simulateur cyclo), etc. A noter également le franc succès remporté par notre collecte pour les Restos du cœur : les bénévoles, qui intervenaient auprès des cinquièmes, ont pu charger leurs deux voitures à ras-bord ; merci aux parents et aux enfants pour leur générosité. Nous remercions ici chaleureusement les intervenants, qui ont pris le temps de partager leur expérience avec nous, toujours bénévolement.

À la rentrée des vacances de la Toussaint, tous les délégués ont participé à une journée de formation en partenariat avec le collège de Bretenoux, à la salle des fêtes de Gramat.

Le 22 novembre, nos deux conseillers généraux jeunes (Juliette Pauwels et Ely Bourdet) ont participé à l'encadrement du forum départemental des Droits de l'enfant et des jeunes à Cahors.

Le 26 novembre, les trois classes de 5^e se sont rendues au château de Castelnaud-Bretenoux, accompagnées par les enseignants d'histoire, afin de parfaire leurs connaissances sur la forteresse médiévale la plus imposante du Quercy. Ils se rendront ultérieurement au château d'Assier.

L'ANNÉE 2012 S'ACHÈVE AU COLLÈGE

Collège au cinéma pour tous les élèves de 3^e fin novembre : ils ont pu



apprécier le désormais classique *Persépolis*, film d'animation de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud (2007) qui retrace les aventures d'une petite Iranienne révolutionnaire à la langue bien pendue.

L'informatisation se poursuit avec l'opération Ordi Lot : le Conseil général a proposé à tous les élèves de 6^e qui le souhaitent un ordinateur portable, sous certaines conditions.

Le 7 décembre, le collège a remis un chèque à l'AFM-Téléthon, correspondant aux différentes collectes qui avaient été organisées.

Le 11 décembre, dans le cadre du projet Maths en jean, les élèves qui participent chaque semaine à ce projet scientifique se sont rendus au collège de Villemur-sur-Tarn, établissement avec lequel nous sommes jumelés. Nos mathématiciens en herbe se sont ainsi confrontés à ceux de Villemur afin de résoudre les problèmes qui leur étaient proposés ; dans quelques mois, nous accueillerons nos camarades villemuriens à La Garenne.

Réunion de chantier mi-décembre afin de préparer la dernière tranche de travaux de l'établissement : isolation, huisseries et autres rénovations du bâtiment C.

Le 18 décembre, les élèves de la DP3 sont allés à Souillac afin de visiter des entreprises du bâtiment et le lycée hôtelier, avec Mme Genot. Ils ont participé à un atelier pâtisserie.

À noter que Mme Rosazza, notre infirmière, a proposé des animations autour de la puberté pour les sixièmes et de l'audition pour les quatrièmes. Elle anime également un Club Santé un jeudi sur deux. Les ateliers connaissent ainsi un franc succès au collège : atelier Arts plastiques avec M. Lainville, chorale et groupes avec M. Sabarros,



atelier Culture hispanique avec Mme Genot, Club journal au CDI, atelier flamenco, atelier d'expression écrite avec Rolande et Alain Courbier (La grange aux chimères) etc.

Huit élèves de 6^e achèvent leur première session d'équitation à Escazolou : ils ont proposé un petit spectacle équestre à leurs parents mardi 16 décembre, et ont reçu avec fierté un petit diplôme en présence de Mme Vignau.

La veille des vacances de Noël, M. Sabarros a organisé un spectacle musical avec les jeunes qu'il encadre lors de ses ateliers : chorale, groupes musicaux...

Céline BONNET, documentaliste,
en collaboration avec **Christine VERDIER, CPE**



Quelques résultats de l'UNSS

Après les Championnats de district en handball et en football, face à Souillac, Salviac, Gourdon, Martel et le collège Sainte-Hélène de Gramat, voici les résultats :

- les benjamins sont qualifiés pour les finales départementales en handball ;
- les benjamines et les minimales filles également ;
- les minimales garçons finissent deuxièmes en handball, ainsi que les benjamins en football.

SAINTE-HÉLÈNE

La presse au collège

Un petit groupe d'élèves de 5^e se sont donnés comme challenge de réaliser 2 fois par trimestre un journal, *Dépêche-Toi*. Tous les articles sont de leur réalisation jusqu'à l'imprimerie et la distribution. Un blog a même été créé : <http://st-helene.jimbo.com>.



Bourse aux jouets

Pour la 2^e année consécutive l'Amicale des Anciens élèves de l'Institution présidée par Mme Brigitte Bacuzzi a organisé le 18 novembre la bourse aux jouets et articles de puériculture. De nombreux parents et enfants se sont déplacés à la salle des fêtes ce dimanche et ont pu faire de bonnes affaires avant les fêtes de fin d'année.

Sortie des classes de 6^e à Figeac

Le 19 novembre, deux classes de 6^e du collège Sainte-Hélène dans le cadre d'un projet interdisciplinaire mêlant l'histoire, l'histoire des arts, le français, les mathématiques, ont plongé au cœur de l'Antiquité le 15 novembre. Pour illustrer ce thème, ils ont passé une journée à Figeac. Dans le centre historique, ils ont pu découvrir les vestiges médiévaux de la belle cité lotoise ! Entre soleihlo et colombages les élèves ont pris



conscience d'un héritage culturel prestigieux. Avec deux guides ils ont effectué une visite captivante sur le thème de la naissance des écritures. Les élèves sont aussi partis exercer leur créativité artistique sur la place des Écritures. Ils ont eu pour mission de photographier l'œuvre de Joseph Kosuth : Ex Libris J.-F. Champollion (Figeac). Le thème de l'activité étant « La pierre de Rosette telle que vous ne l'avez jamais vue » ! Ils se sont parfois mis directement en scène individuellement ou en groupes afin de remporter le 1^{er} prix de la photographie la plus créative ! En effet, après collecte des images retouchées ou non, un vote a eu lieu le 22 novembre en classe afin d'élire l'œuvre qui répond le mieux à l'ensemble des critères retenus par les sixièmes.

Semaine de la bienveillance à l'EHPAD

Dans le cadre de l'opération nationale intitulée « Le mois de la bienveillance », les résidents du foyer Pierre Bonhomme et des enfants des classes de CE1, CE2 et CM1 et de l'école Notre-Dame de Mayrinhaç-Lentour se sont retrouvés le 19 novembre pour partager un moment convivial. Un goûter clôturait cet après-midi offert par la société SODEXO.

Infos aux élèves de 3^e sur les dangers des nouvelles technologies

Mercredi 21 novembre, les élèves de 3^e du collège assistaient à une conférence débat, consacrée aux dangers d'Internet. L'adjutant Fabrice Despouys, de la gendarmerie de Gramat, a mis en garde les élèves sur l'utilisation d'Internet. Des risques qui ont nom de piratage,

pornographie, violences ou photos compromettantes, l'utilisation des réseaux sociaux, tels que Facebook ou Twitter. «*Tout ce qu'on y met reste stocké*», disait l'adjudant aux élèves.

Fête du livre

De nombreux auteurs lotois (une quinzaine) invités par l'Association culture et loisirs du collège Sainte-Hélène de l'établissement se sont retrouvés à la salle des fêtes de Gramat le 25 novembre à l'occasion de la parution du livre numérique sur le bonheur réalisé par les collégiens de Sainte-Hélène, du collège La Garenne de Gramat et du lycée Jeanne d'Arc de Figeac. Manifestation qui a attiré de nombreux bibliophiles toute la journée.

Association sportive

L'association sportive du collège Sainte-Hélène de Gramat comporte une trentaine de licenciés. Elle fonctionne en partenariat avec celle du collège de La Garenne ce qui permet aux élèves d'être plus nombreux les mercredis après-midi. Hormis le volet compétitif, l'association sportive donne la possibilité aux élèves de pratiquer une activité physique dans un cadre de loisir. Au premier trimestre, les compétitions de district se sont déroulées avec les collèges de La Garenne de Gramat ainsi que les collèges de Martel, Gourdon, Salviac, Souillac. Lors de ces compétitions, les élèves ont la responsabilité de l'arbitrage des rencontres sous le contrôle des enseignants. L'association sportive a proposé une multitude de sports aux élèves : handball, badminton, escalade, rugby, football, volley ball, cross.



Les Assises de l'enseignement catholique

Le 7 décembre, Monseigneur Turini a convoqué les communautés éducatives du diocèse à Labastide-Murat. Paul Malartre, ancien responsable national de l'enseignement catholique est intervenu pour nous aider dans notre démarche de réflexion ayant pour finalité la définition d'un projet diocésain pour notre institution.

Opération Ordi'Lot

Le mercredi 8 décembre, des représentants du Conseil général sont venus distribuer les ordinateurs aux familles qui en ont fait la demande.

Les collégiens pourront consulter régulièrement leur espace numérique de travail (ENT), utiliser les logiciels intégrés et surfer sur le net, sous le contrôle parental.

Stand de Noël de l'APEL

De nombreux parents ont confectionné des gourmandises, des gâteaux ou articles de décorations pour ces fêtes de fin d'année. L'APEL les a vendus lors de la messe dominicale à Gramat le 16 décembre.

Crèch'party



Le surlendemain, le père Jean Malo est venu célébrer Noël à la chapelle de l'école où les enfants l'attendaient devant la crèche (réalisée par deux collégiens). Le soir les parents étaient invités à une crèch'party. Chaque classe avait confectionné une jolie crèche, exposée en salle Rose. Les parents et amis ont pu admirer les créations. Les élèves ont chanté des contes de Noël. Une conteuse a ravi le public par de belles interprétations avant de partager à un goûter offert par l'APEL. Le vendredi 21 à midi, un repas de fête leur a été servi au self avec l'accueil du père Noël qui leur a distribué des chocolats. Mme Chermette a offert un cadeau à chaque élève de l'école.

Festivités de Noël en collège

Jeudi 20 décembre au soir les collégiens se sont retrouvés pour un spectacle préparé et présenté par eux avec leurs professeurs... suivi d'une boum. Un repas de fête leur était ensuite servi. Le lendemain matin, vendredi 21, ils se sont retrouvés en ateliers pour préparer la célébration de Noël célébrée par le père Jean Malo au couvent des sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire. Après un repas bien animé de cotillons, les élèves sont allés au cinéma.

M. Vincent Augeay, directeur de l'établissement scolaire Sainte-Hélène, Mme Véronique Chermette, directrice de l'école, toute l'équipe enseignante et éducative vous souhaite une bonne année 2013.

Valérie PAYROL
Responsable de vie scolaire

ACTIVITÉS

Monsieur Frédéric Alves-de-Souzac s'est installé à Gramat
90, avenue Victor Hugo (route de Saint-Céré)
sous l'enseigne **Fred'Peinture**.
Pour vos travaux de peinture, tapisserie, de

revêtement de sol vous pouvez lui
téléphoner au 05 65 33 49 07.

Nouvelle formule à la crêperie **Le Rozel**
Rue de la Balme à Gramat
Frédérique et Cédric organisent des goûters
d'anniversaire à la crêperie.
Tél. 05 65 50 27 51.

Pizzeria

Pizzeria Planète.net
15, rue Saint-Pierre
Pizzas à emporter en téléphonant
au 06 76 90 64 72

JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE RUGBY, UN CLUB QUI PORTE BIEN SON NOM

Le club de rugby de Gramat a été créé au milieu des années soixante-dix. C'est donc un club sportif récent, qui fêtera son quarantième anniversaire le 18 mai 2013.

Présidé aujourd'hui par Daniel Pellon, le club a augmenté son nombre de licenciés en particulier au niveau des jeunes et des très jeunes. Ainsi, avec maintenant une centaine d'enfants de moins de 15 ans, Jacques Andrieu, responsable de l'école de rugby, est particulièrement heureux de cet engouement pour le ballon ovale de ces jeunes pousses garçons et filles de la commune et du canton. Plusieurs éducateurs encadrent les différentes sections de l'école de rugby et une identité est née (notamment avec l'opération parka, aux belles couleurs rouge et



Jacques donne les consignes

bleu de la JSG). Nos petits et petites sont fières d'être gramatois(es) et lors des nombreux tournois organisés par le comité départemental de rugby, nos équipes se classent bien.



Les mini-poussins à l'écoute du grand Stéph

La jeunesse qui est donc bien présente dans ce club se traduit aussi par une bonne participation des équipes cadets et juniors (de 15 ans à 18 ans) en entente avec nos voisins marivalois.

10 cadets et 10 juniors sont licenciés à la JSG. Tous se retrouvent le vendredi soir à l'entraînement sur le terrain annexe situé en face du centre aquarécréatif afin de ménager le terrain principal. Un deuxième



Julien avec les minimes

entraînement hebdomadaire a lieu le mercredi à Lacapelle (le transport étant assuré en voitures ou avec le minibus de la commune). Ces jeunes sont le vivier des équipes fanions du club et obtiennent des résultats. Aussi en fin de saison dernière, les cadets ont décroché le titre de champion du Limousin le 8 mai à Tulle face à Causse-Vézère.

Enfin, les équipes seniors tant l'équipe réserve que l'équipe première (championne du Limousin la saison dernière) affichent une moyenne d'âge de 24 ans avec l'intégration de joueurs venant des juniors et même ayant débuté le rugby à Gramat depuis poussins !

Parmi ces joueurs, certains sont éducateurs à l'école de rugby (en quelque sorte la boucle est bouclée...). Citons par exemple (sans être exhaustif), Nicolas Jarrosson, Jean-Bernard Calmon, et Julien Bazalgues (qui étaient juniors et champions du Sud-Ouest avec le GFL en 2010).

On voit donc qu'il y a dans ce club beaucoup de jeunesse. Gageons que ce soit un signe de pérennité afin que le ballon ovale vive longtemps à Gramat.

JL DOMINGUES-VINHAS



Les cadets champions du Limousin 2011-2012

LES CAMINOLS GRAMATOIS

L'association de randonnée pédestre Les Caminols gramatois (adhérente à la Fédération française de la randonnée pédestre, sous le n° 09414) a tenu sa 2^e assemblée générale le 13 octobre 2012 dans une salle de la mairie de Gramat.

Rapport moral

Le président a rappelé la mise en place l'an dernier, lors de l'assemblée générale du 3 octobre 2011, du bureau élu pour 4 ans :

- président : Pierre Phlippoteau ;
- vice-président : Daniel Bouysse ;
- trésorière : Lise-Marie Fricou ;
- secrétaire : Jérôme Vayrac.

Présentes au conseil d'administration :

Jeanine Girondeau, Jeanine Maurie-Rais.

Les statuts ainsi que le règlement intérieur ont été rédigés.

Organisation de randonnées

Les randonnées, de 8 à 12 km, ont lieu les vendredi et lundi après-midi.

Au 1^{er} janvier 2012 nous étions une dizaine et nous terminons la saison à 25 (15 licenciés + 10 personnes appartenant aussi à d'autres clubs).

Formation : Jacqueline Bullot a réussi le stage d'animateurs niveau 1 (SA1) et Pierre Phlippoteau le stage animateur Rando santé.

Demande de subventions à la mairie.

prévue le 26 octobre 2012 ;

- rando-santé : organisation de randonnées avec un minimum de 4 km, maximum 6 km avec peu de dénivelés. Pour être labellisés il faut 2 randonnées par mois et sur 10 mois dans l'année.

On demande également à être prévenus avant la randonnée pour ne pas se retrouver à 2, surtout si la randonnée se trouve loin de nos foyers respectifs.

Rapport financier

Le bilan financier de cette première année présente un léger déficit, dû aux différents frais obligatoires de publication, d'équipements, de publicité.

Election au Conseil d'administration.

Elus à l'unanimité :

- Danièle Estay ;
- Bernadette Mélinand ;
- Christian Deschamps ;
- Rachel Battut ;
- Marie-Jo Elias.

pour marcher (diabète, cardio, obésité, etc.) Il faudra organiser des randonnées de 4 km minimum, 6 km maxi et avec peu de dénivelés.

- il faudra demander des subventions (par exemple à la CPAM) ;

- faire de la publicité (journaux, *La Dépêche*, *La Vie quercynoise*, etc.) ;

- le CDRP46 <http://www.cdrp-46.net> réalise des topos :

- le Lot à pied qui vient d'être réédité ;
- le guide Pays de Cahors ;
- le guide Pays du Parc.

En prévision :

- la boucle Rocamadour-Padirac-Rocamadour qui va passer en GRP (grande randonnée de Pays), le GRP du Grand Cahors, le Pays bourrian ainsi que la vallée de la Dordogne ;

- la Rando occitane : rando organisée par chaque département de la région Midi-Pyrénées une fois dans l'année. Cette année, c'était à la Pentecôte à Saint-Cirq-Lapopie ; pour le Lot et en 2013 ce sera à Luzech les 21 et 22 septembre organisé par le club d'Albas ;

- la Rando Santé Mutualité organisée cette année à Arcambal, l'année prochaine à Espère ;

- la Rando Jazz à Souillac (fin juillet) co-organisée avec le club de Souillac. L'assurance manifestation exceptionnelle est prise par le CDRP qui en fait bénéficier les clubs qui le lui demandent. Cela fait 80 € économisés pour l'association ;

- plan stratégique obligatoire demandé par la Fédération française de randonnées qui permet d'obtenir des subventions par l'intermédiaire du Centre national pour le développement du sport (CNDS) qui dépend du ministère du Sport. <http://www.cnds.info/>

- Rando Handicap organisée par le CDRP et un club local. Déjà 4 sorties à Leyme, Gourdon et dernièrement à Rocamadour. Très convivial, les résidents de ces foyers sont très heureux de randonner avec nous.

Pour tout renseignement, téléphoner aux 06 70 32 77 88 ou 09 65 26 58 48.

L'assemblée générale se termina avec un pot de l'amitié offert par le club.

Pierre PHILIPPOTEAU, président
Jérôme VAYRAC, secrétaire



Demande d'agrément à la Direction départementale jeunesse et sport du Lot.

Projets futurs :

- en partenariat avec la mairie (SM-BAG-DM), participation à une journée citoyenne (récupération de déchets le long de chemins)

Intervention du président du Comité départemental de la Randonnée pédestre Gérard Hancelin

Nous serons la deuxième association qui aura le label « Rando-Santé ». Rando-Santé est destinée aux personnes ayant un handicap

CLUB DE LA GAÏETÉ

Le 7 octobre, le repas dansant animé par Gérard Gouny s'est déroulé dans une super ambiance. La mique de Mme Francoual a régalé tous les palais.

Le loto du 27 octobre s'est déroulé avec une bonne participation bien qu'un peu inférieure à celle des années précédentes malgré les lots de valeur habituels.

Les bûches de Noël ont été appréciées par les adhérents.

Les animations traditionnelles du club sont toujours là. Lundi matin : marche-promenade, mardi et vendredi après-midi : jeux de société, mercredi et vendredi matin atelier informatique.

exemplaire lors du paiement de sa cotisation annuelle. Le voyage de 8 jours nous emmènera cette année en côte d'Opale avec traversée de la Manche pour 2 jours à Londres puis 1 jour à Bruges. Il est urgent de s'inscrire car le voyage est ouvert au public et les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, adhérent ou pas.

Gramatoises, Gramatois, il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre. N'hésitez pas à contacter un membre du bureau. Pour tout renseignement, sans engagement, le 05 65 38 70 91 est à votre service, de préférence aux heures de repas.

Les prochains rendez-vous

Le 25 janvier à la salle des fêtes : concours de belote à 20 h 30.

Le 5 février à la salle du club, on fête la Chandeleur.

Le 21 février, à la salle du club, concours de belote interclubs.

Le 6 mars : assemblée générale du club à la salle des fêtes.

Le 27 mars : sortie « stockfish ».

Le programme des activités pour 2013 est finalisé. Chaque adhérent en recevra un

Le Club de la gaieté vous souhaite à tous une bonne et heureuse année pour 2013.

LE VOYAGE EN CANTABRIE

Les Aînés de Gramat ont passé une excellente semaine en Cantabrie. Beaucoup ont découvert cette portion de l'Espagne avec les richesses qu'ils ne soupçonnaient pas ; élevage, pêche, tourisme en font une province prospère.

Des lieux mythiques comme la grotte d'Altamira, très proche, historiquement parlant, de « notre » grotte de Lascaux donnent une petite idée de l'ancienneté de la vie dans cette région. Bien sûr, comme à Lascaux, on ne visite qu'une reproduction du

site afin de préserver au mieux ces régions vestiges de l'époque paléolithique.

La grotte du Soplao, découverte en 1983 par des spéléologues après la fermeture en 1979 de la mine de fer, nous a émerveillés par la quantité et la beauté de ses concrétions atypiques.

Le parc zoologique de Caberceno, couvrant une superficie de 750 hectares, et abritant 105 espèces d'animaux en semi-liberté, est un magnifique exemple de réhabilitation d'une ancienne mine de fer.

Dans les villes, on côtoie souvent des bâtiments dont l'architecture mêle adroitement des styles divers, allant du gothique au néo-modernisme (Santander, Santillana de Mar, Comilla, San Vicente de la Barquera).

Un petit bémol pourtant : le brouillard et le vent ont empêché les plus téméraires de se lancer à l'assaut du Mirador del Cable, afin d'avoir le meilleur point de vue sur les « Pics d'Europe », par le téléphérique du Puente De. Ce contretemps a permis de visiter plus

en détail la charmante petite ville de Potes et aux amateurs de déguster un authentique chocolat chaud préparé à l'ancienne.

Le point d'hébergement central a permis de rentrer prendre le déjeuner à l'hôtel permettant ainsi aux personnes qui le souhaitent de ne faire que les visites de leur choix. Cette formule a semblé satisfaire les voyageurs.

Mme GIBERT



REPAS DES AÎNÉS

Une assemblée de 260 personnes environ était réunie dimanche 16 décembre 2012 à la salle des fêtes pour le traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Monsieur le Maire étant souffrant, c'est Mme Jacqueline Roy qui a accueilli les invités. Les convives ont dégusté le menu confectionné par le traiteur et ont dansé grâce à l'animation de Music Passion. Mme Roy a remercié les différentes associations et leurs bénévoles, les conseillers municipaux présents qui ont assuré le service, les écoles maternelles et Mme Magne pour la décoration. Elle a souhaité à tout le monde un joyeux Noël.



Le mot du maire

Pour raison de santé, je n'ai pu assister à ce traditionnel repas des Aînés.

Je regrette très sincèrement cette rencontre dans une ambiance conviviale. En effet, dans une société où l'individualisme et le repli sur soi sont légions, cette réunion permet de renouer des relations humaines.

Je vous donne donc rendez-vous l'année prochaine et, en attendant, je vous souhaite un joyeux Noël et une année 2013 qui répondent à vos aspirations.

Franck THEIL
Maire de Gramat



ALSH, préparation à Halloween



Le père Noël en visite à Sainte-Hélène